

11 LES PORTES

Les portes, bien plus que de simples transitions entre intérieur et extérieur, sont des éléments essentiels à la fois dans l'ordonnancement d'une façade, dans leur forte contribution à la qualité du paysage urbain et dans leur participation à la qualité et la richesse architecturale des édifices et de la ville.





PORTE EN FER MARTELÉ STYLE ART NOUVEAU



PORTE COCHÈRE EN BOIS AVEC IMPOSTE A TREILLIS, XVIII^e SIÈCLE

la porte, un élément de composition de la façade

La porte, bien plus qu'un simple passage entre intérieur et extérieur, est l'un des éléments les plus ouvragés, essentiel à la fois dans l'ordonnement d'une façade, comme dans sa forte contribution à la qualité du paysage urbain et dans sa participation à la qualité et la richesse architecturale des édifices et de la ville.

Les portes matérialisent et symbolisent l'entrée des immeubles et permettent de distinguer, au même titre que les fenêtres, le style, l'époque ou encore la typologie du bâtiment.

Les portes sont très souvent complétées par des encadrements en pierre ou en brique, des impostes ou des emmarchements, qui, au même titre que les éléments de serrurerie et de quincaillerie, doivent également être pris en compte lors de toute modification.

Il est donc important que leur conservation et restauration suivent des principes définis, en cohérence avec leur style d'origine et avec l'immeuble, afin de préserver une harmonie quant à l'histoire architecturale et stylistique des portes et plus généralement, à celle des centres urbains anciens de la Corse du sud.

faire les bons choix

Avant tous travaux, il est important d'évaluer l'intérêt de remplacer les portes en établissant un diagnostic.

Privilégiez toujours la conservation et la restauration des portes anciennes en bois qui sont composées de différents éléments menuisés pouvant être réparés ou remplacés séparément.

On cherche ainsi à restituer qualitativement les portes dans leur état d'origine.

Si la restauration n'est plus possible et que son remplacement est inévitable, ce dernier s'effectue uniquement à travers la restitution fidèle du modèle d'origine de la porte.

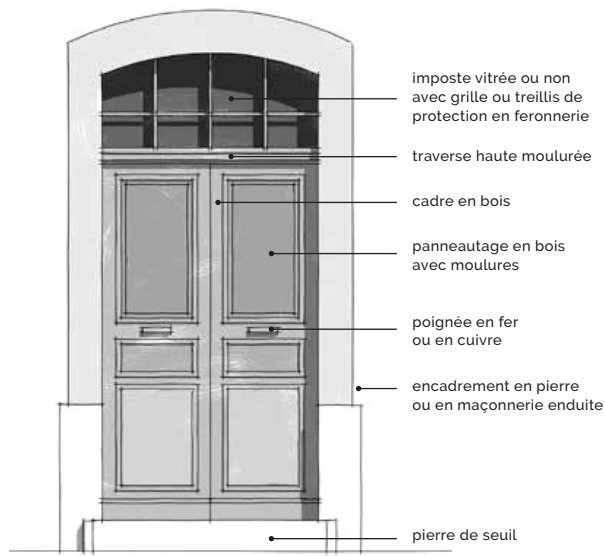
Ce choix s'applique également aux impostes surmontant les portes cochères, élément traditionnel et caractéristique des portes des immeubles. Ces impostes permettent notamment de ventiler le bâtiment, il faut donc autant que possible les laisser ouvertes (ou éventuellement les vitrer côté intérieur). Les éléments de remplissage de ces dernières sont en fer forgé ou en bois ajouré et doivent respecter la cohérence du style originel.

Il faut également privilégier la conservation et la restauration de tous les éléments de quincaillerie et notamment le heurtoir qui participe à la composition de la porte et permet d'en distinguer le style.

Minimisez les éléments électriques et ne pas les rendre visibles sur la partie extérieure de la porte (ouvertures automatisées, sonnettes, groom...).

Consultez un professionnel (ébéniste d'art ou menuisier) pour vous accompagner dans vos choix et afin de respecter la typologie de la porte originelle et l'identité qu'elle représente.

Le vocabulaire de la porte



source © CAUE13



INFOS

> L'entretien des portes en fer

Il est tout aussi important d'entretenir les portes en fer que les portes en bois, afin de limiter l'apparition de la rouille qui peut les fragiliser. La rouille s'attaque également aux éléments de serrurerie et de quincaillerie (heurtoir, poignée, pentures, bouteroues, etc), qu'ils fassent partie d'une porte en fer ou qu'ils soient intégrés à une porte en bois, dont l'entretien s'avère nécessaire.

Le nettoyage des portes ou des éléments de serrurerie et de quincaillerie en fer s'effectue de la manière suivante:

- Brossage avec brosse métallique manuelle
- Passage d'une toile émeri ou laine d'acier
- Application d'une couche d'antirouille et d'une ou deux couches de finition.

Si la porte présente des problèmes d'ouverture, il est envisageable de remplacer les rondelles en laiton des paumelles par des roulements à billes. Si la porte est trop abîmée, il est recommandé de faire appel à un artisan spécialisé pour la restaurer.



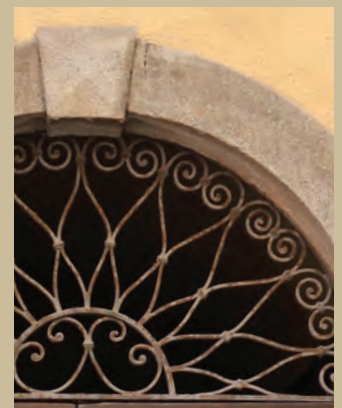
PATRIMOINE

Les portes sont, au fil du temps, différenciables par les styles qui les caractérisent. Ces styles sont notamment remarquables et notables par leur dimension, leur proportion, la composition et la nature des vantaux ainsi que par les matériaux et couleurs utilisés. En bois jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les portes en fer font leur apparition à la fin du Second Empire, pour se vulgariser au début du XX^e siècle, notamment influencées par l'Art Nouveau et l'Art Déco.

L'imposte ainsi que les éléments de quincaillerie, présents à des fins utilitaires et décoratives, participent fortement au caractère de la porte ainsi qu'à sa richesse, grâce à leur traitement raffiné et au souci apporté au détail. Caractéristiques des centres anciens de Corse du sud, elles sont la preuve du savoir-faire des artisans des siècles derniers.

Elles apparaissent en effet dès le XV^e siècle au dessus des portes et ont pour rôle d'aérer l'entrée de l'immeuble par ventilation naturelle et d'apporter de la lumière. Afin de sécuriser cette ouverture, les impostes sont clôturées par une grille métallique. Au fil des périodes et des styles, l'imposte voit son anatomie se modifier et arborant diverses variantes et typologies.

Contrairement aux fenêtres et aux volets qui étaient toujours peints, jusqu'au XIX^e siècle les portes étaient souvent cirées pour mettre en valeur les nuances et la patine des bois utilisés pour leur fabrication. À partir du XIX^e siècle, elles sont très souvent peintes.



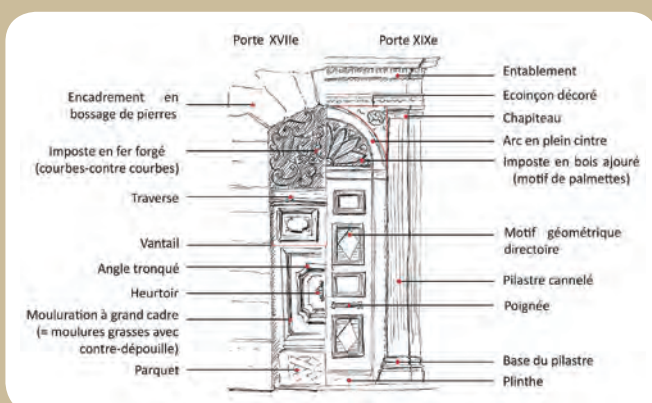
RÉGLEMENTATION

> Renseignez-vous auprès de votre mairie

Les travaux de remplacement des portes modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent donc faire l'objet d'une **demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable)** en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Le défaut d'autorisation constitue une infraction susceptible d'entraîner des poursuites et la dépose des travaux effectués.

Dans les espaces protégés, notamment dans les ZPPAUP, Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou dans le périmètre d'un Monument Historique (Abords ou PDA), **la demande d'autorisation d'urbanisme requiert l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.**



INFOS & CONTACTS

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 11



01
la composition
des façades



06
les encadrements
et les modénatures



09
les fenêtres



10
les volets

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Dans ce sens, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Corse-du-Sud (UDAP 2A) et la DRAC Corse mettent ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux et vos démarches.

Elles ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural corse.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE CORSE

- 01 | la composition des façades
- 02 | les façades enduites
- 03 | les finitions d'enduits
- 04 | les enduits au ciment naturel
- 05 | les façades en pierre
- 06 | les modénatures et encadrements
- 07 | les décors en façade
- 08 | la ferronnerie
- 09 | les fenêtres
- 10 | les volets
- 11 | les portes
- 12 | les dépassées de toitures
- 13 | les toitures en tuiles rondes
- 14 | les toitures en tuiles mécaniques
- 15 | les dispositifs techniques
- 16 | les devantures en applique
- 17 | les devantures en feuillure
- 18 | les enseignes
- 19 | les pailotes

> à télécharger sur le [site de la DRAC CORSE](#)

> www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse/Patrimoine/Les-UDAP

POUR EN SAVOIR PLUS

DRAC CORSE | UDAP2A

Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de Corse-du-Sud

Tél : 04.95.51.52.09 | Mél : udap.corse-du-sud@culture.gouv.fr

> Réception du public sur rendez-vous